

Si ce message ne s'affiche correctement, veuillez cliquer [ici](#).

## HIS ▶ HIJP ▶ AIGP

Harmonisierung der Informatik in der Strafjustiz  
Harmonisation de l'informatique dans la justice pénale  
Armonizzazione dell'informatica nella giustizia penale

## FLASH No. 9

10 mars 2021

Chères lectrices, chers lecteurs,

En tant que coprésident du comité de programme HIJP et successeur de Michael Lauber, à qui j'adresse ici une fois encore mes sincères remerciements pour son engagement indéfectible, je souhaite dans cet éditorial formuler quelques idées fondamentales sur le processus de numérisation de la justice pénale.

Le projet de nouvelle loi fédérale sur la plateforme de communication électronique dans le domaine judiciaire (LPCJ) est sur la table: il nous donne une trame que nous devons examiner avec grand soin et en fonction de laquelle nous devons orienter le développement futur. Tel est notre mandat central. L'objectif suprême est de faire à l'avenir circuler les dossiers pénaux sans rupture des médias (supports de l'information), donc tous les contenus (pour autant que ce soit pratiquement possible) doivent être disponibles sous forme numérique et pouvoir être échangés par le biais de la plateforme. Toute personne ou instance qui crée un dossier doit, dans la mesure du possible, être intégrée à la chaîne numérique.

Le projet de LPCJ, y c. l'AP-CPP, laisse penser que ce que désigne précisément un dossier n'est pas tout à fait clair. Il est tantôt question de dossier, puis à nouveau de documents. Si nous visons une chaîne sans discontinuité des médias, alors il faut que tout ce qui appartient à un dossier existe sous forme numérique (tant que ce n'est pas pratiquement impossible) et soit échangé par le biais de la plateforme. L'exigence qui en résulte est que tous les systèmes de données contenant des dossiers de procédure, et pas uniquement les systèmes de gestion des affaires, doivent pouvoir communiquer par le biais de la plateforme.

Manifestement, la Confédération va intervenir dans l'autonomie intracantonale du transfert de données: les autorités pénales communiqueront impérativement par le biais de la plateforme, donc également la police avec le ministère public. Et là où l'autonomie n'est pas touchée, par ex. pour le transfert de dossier à l'autorité d'exécution, les cantons feraient bien d'intégrer eux-mêmes les autorités administratives concernées.

Les cantons sont invités à piloter de manière centralisée le processus à venir et à ne pas le répartir entre les tribunaux, ministères public, autorités de police, etc. Cette prise de conscience est nécessaire. Pour HIJP, il faut réfléchir à la manière de procéder pour ne pas devoir réinventer 26+1 fois le fil à couper le beurre.

Cordialement,



Christoph ILL  
Premier procureur SG  
Coprésident du comité de programme HIJP

## Nouveaux présidents au sein du comité de programme HIJP et de la direction du programme HIJP

Christoph ILL, Premier procureur du canton de Saint-Gall, a été élu nouveau coprésident du comité de programme HIJP par l'organisme responsable du HIJP lors de la réunion d'automne du CCDJP le 12 novembre 2020. En collaboration avec la Conseillère d'État Jacqueline Fehr, ZH, Christoph ILL dirige l'organe directeur stratégique du programme HIJP après que...

[continuer à lire...](#)

## Rétrospective sur le Forum de la détention et de la probation 2020

Revenons ici sur ces deux journées: à la fin du mois de novembre 2020, le troisième Forum de la détention et de la probation a été mené au format numérique par le [Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales \(CSCSP\)](#), en coopération avec le programme HIJP et d'autres organisations partenaires. En parfaite adéquation avec le principe *form follows function*, c'est sur une plateforme en ligne proposant des locaux virtuels que l'équipe du forum a abordé le thème de...

[continuer à lire...](#)

## HIS ► HIJP ► AIGP

Harmonisierung der Informatik in der Strafjustiz  
Harmonisation de l'informatique dans la justice pénale  
Armonizzazione dell'informatica nella giustizia penale



## Mise à jour majeure 3.0: obsolescence globale du standard d'échange de données eCH-0051

Considérons que vous souhaitez bâtir une nouvelle maison. Vous avez certainement déjà une idée de la vocation de cette maison et de ses futurs habitants. Y habitez-vous? Ou d'autres personnes, aux exigences totalement différentes, y emménageront-elles? Vous avez certainement...

[continuer à lire...](#)



## Justitia 4.0: la phase de réalisation débute

Le projet Justitia 4.0 est en phase conceptuelle depuis le kick-off il y a deux ans. Durant cette période, certains concepts techniques et spécialisés, de même que des processus planifiés, ont été représentés et testés avec

PROJEKT

Justitia 4.0

diverses autorités judiciaires. Des solutions étrangères ont été étudiées. Divers groupes d'experts avec des représentants...

[continuer à lire...](#)

## Programme ST – Résumé sur l'état du programme au 31 janvier 2021

Dans le cadre du programme ST, le DFJP adapte le système de traitement pour la surveillance des télécommunications (ST-ST) du service SCPT (Service Surveillance de la correspondance par poste et télécommunication) ainsi que les systèmes d'information de police de l'Office fédéral de la police (fedpol) aux développements techniques et les prépare aux défis futurs. Les autorités de poursuite pénale cantonales représentent...

[continuer à lire...](#)



Si vous ne souhaitez plus recevoir cet e-mail (à: [unknown@noemail.com](mailto:unknown@noemail.com)), vous pouvez vous désabonner gratuitement [ici](#).

HIS-Programm, KKJPD, Nordring 8, 3013 Bern  
[Formulaire de contact](#) - [Mentions obligatoires](#)